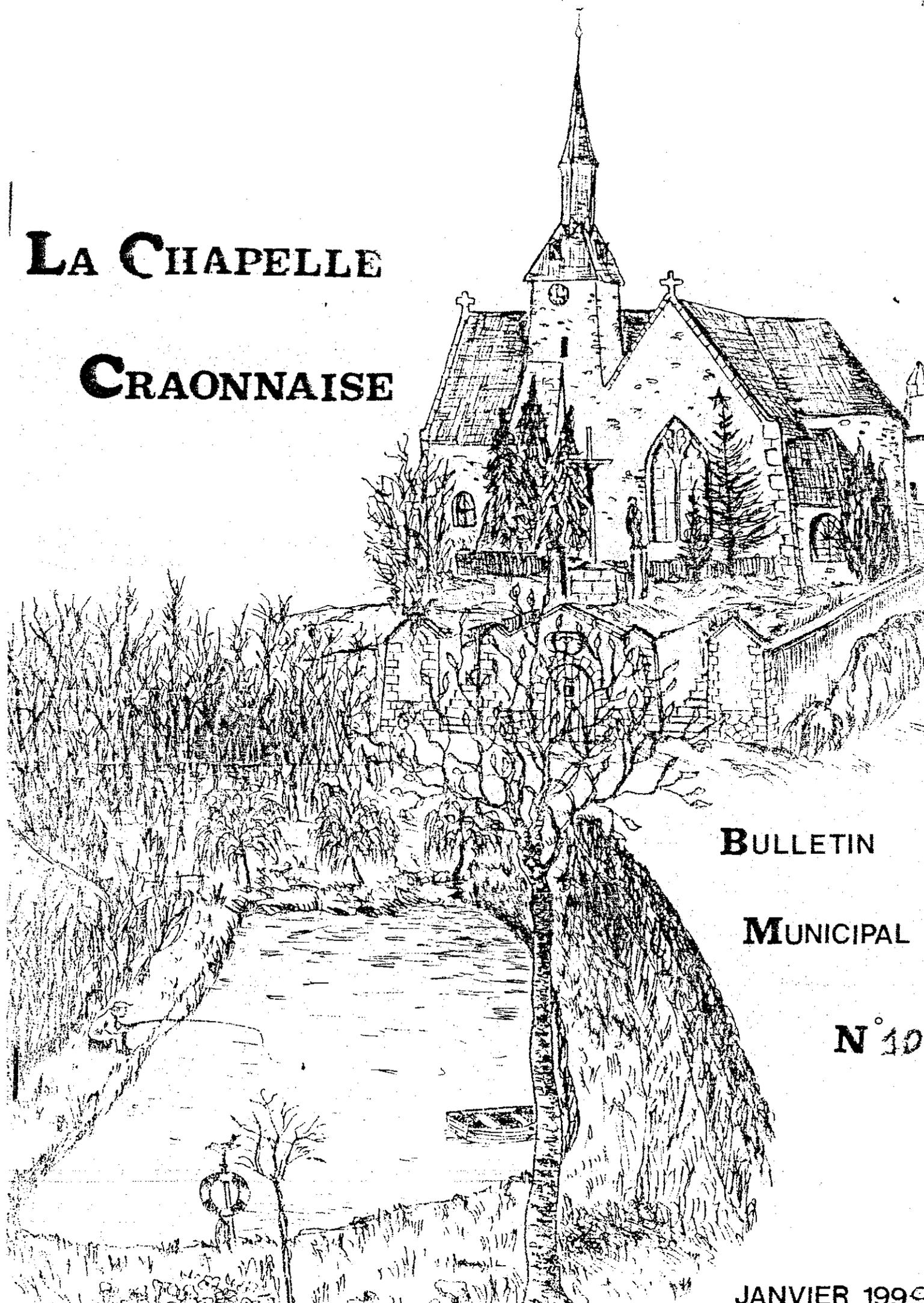


LA CHAPELLE

CRAONNAISE



BULLETIN

MUNICIPAL

N° 10

JANVIER 1999

LE MOT DU MAIRE

L'édition de notre dixième bulletin municipal est une occasion pour l'équipe municipale de vous informer sur les travaux réalisés et aussi de vous faire part des projets que nous souhaitons réaliser cette année.

L'animation de notre commune est due en grande partie à la vie associative; à son bénévolat; et aussi à l'amélioration du cadre de vie par votre fleurissement. Le Conseil Municipal ne pourrait rien sans votre aide à tous. Nous avons tous à coeur, j'en suis persuadé, d'assurer la bonne marche de notre commune et son développement.

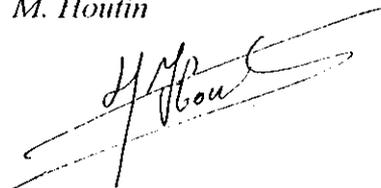
Nous avons vu en 1998 la réalisation de 2 logements neufs par l'OPIDHLM et 2 réhabilitations place de l'église par la Communauté de Communes de Cossé le Vivien. Nous avons pu ainsi accueillir plusieurs familles et revitaliser le bourg.

Nos projets pour 1999 vont se limiter à la voirie chemin du « Motoyer », à l'aménagement d'un parking pour la salle des fêtes et la réalisation de la première tranche d'assainissement collectif.

Le Pays de Craon a mis en place le tri collectif des ordures ménagères. Trois containers sont à votre disposition, place du cimetière (deux pages sont consacrées dans ce bulletin à ce dispositif).

Au moment où vous recevrez ce bulletin, l'année nouvelle n'aura que quelques jours, aussi le Conseil Municipal et moi-même adressons à chacun nos meilleurs voeux et souhaitons une bonne intégration aux nouveaux habitants de la commune.

M. Houtin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Houtin', written over a horizontal line.

LA CHAPELLE CRAONNAISE D'HIER

SOUVENIRS

Suite de l'année 1998

Passons maintenant à la campagne. On recensait en 1931, 49 exploitations dont certaines très petites. Toutes ces exploitations, outre le couple d'exploitants parlent de la présence d'ouvriers agricoles. Si 46 personnes sont recensés sous la rubrique « ouvriers agricoles », ce vocable s'applique aussi bien à l'ascendant qui aide ses enfants qu'au jeune garçon qui sort de l'école.

Les véritables ouvriers agricoles, surtout les couples, sont beaucoup plus rares. Ils sont très recherchés mais en règle générale et malgré quelques avantages en nature, les salaires sont très bas. Par contre, dans de nombreuses fermes, les relations entre patrons et domestiques sont familiales.

Dans sa ferme, l'exploitant est pratiquement autonome. Il y a peu de matériel. On commence à faire appel à une entreprise pour le battage mais tout le reste est fait par les moyens du bord.

Les conditions de vie sont pénibles surtout à cause du mauvais état de la voirie. Même en plein été, certains chemins impraticables.

Aussi, les gens se déplacent-ils à pied, par des sentiers qui bordent les parcelles et par les échaliers. Ces itinéraires ont le mérite d'être plus directs et moins sales. Ils sont connus de tous et surtout du médecin qui laisse sa voiture sur le bord de la route et gagne la ferme avec sa sacoche. Il est d'ailleurs parfois obligé de faire des opérations importantes sur la table de la cuisine, le malade ne pouvant être évacué.

Pour aller à la messe du dimanche, beaucoup de personnes ont dans leur sac, une paire de belles chaussures qu'elles mettront à l'entrée de l'église à la place des gros souliers qu'elles sont obligées de mettre pour venir.

En effet tout le monde, pratiquement, assiste à la messe du dimanche. C'est l'occasion de se retrouver et de savoir les nouvelles.

Les messes sont très longues et bien entendu, l'église n'est pas chauffée. Pour les enfants qui préparent la communion solennelle, le dimanche est une journée très chargée. Après une bonne heure et demie de messe, catéchisme à 13 heures, vêpres et salut à 14 heures 30. Ceux qui habitaient loin, rentraient chez eux à pied, bien entendu, à la nuit tombante.

Nous avons un curé très sévère, sévère pour lui-même et sévère pour ses ouailles et cependant il tolérait une pratique curieuse: en effet, les hommes qui bavardaient sur la place n'entraient à l'église que lorsque le chant du kyrie étaient largement entamé. Cela frappa vivement son successeur qui fatigué de ne voir qu'une assistance féminine au début de la messe vint, un jour, sur la place bénir ses paroissiens sidérés.

.../...

En dehors des fêtes religieuses et surtout de la fête Dieu dont nous gardons un souvenir ébloui, il n'y avait pas de distraction, parfois un concours de pêche et c'est tout. Il n'y avait pas de club, pas d'association sportive.

Une seule fête émouvante rassemblait tout le monde: la commémoration de l'armistice. Les souvenirs de la grande guerre et des 25 morts de la commune étaient dans tous les esprits.

En dehors de ces circonstances, on restait chez soi. On se rendait visite de ferme en ferme et parfois on dansait au son de l'accordéon.

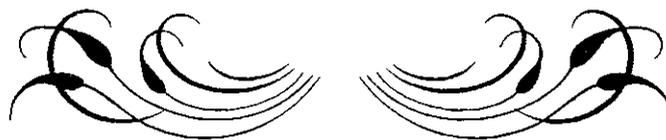
La grande fête, c'étaient les courses de Craon. On y allait le samedi et surtout le dimanche, le lundi étant le jour des « gros ». Nous les enfants, nous allions le lundi au Plessis pour voir passer les autos.

Il y avait aussi les marchés: le lundi à Craon, le vendredi à Cossé le Vivien. Certains allaient à la Saint Fiacre à Château Gontier, plus rarement encore aux angevines à Laval. Si les hommes avaient tous sorti un peu à cause du service militaire; beaucoup de femmes n'avaient pas été plus loin que Laval.

Quant aux enfants, ils aidaient leurs parents. Ils n'allaient pas individuellement en vacances et il n'y avait pas de voyage scolaire. Un de mes meilleurs amis requis pour travailler en Allemagne dut à cette circonstance de voir la mer pour la première fois: c'était la mer baltique.

Il est bon de regretter le temps passé, celui de sa jeunesse. Je n'en ferai rien. Les jeunes de notre commune grâce au sport, sont plus solidaires que nous l'avons été. De nombreux préjugés ont disparu. Leur santé est meilleure. Le spectre de la guerre s'est écarté, l'alcoolisme n'existe plus. Si notre jeunesse a l'intelligence de se tenir à l'écart de la drogue, comme elle a gardé le goût du travail; elle doit connaître un avenir heureux.

Merci à notre fidèle narrateur. L.L



ETAT CIVIL

AU CARNET DE LA COMMUNE

NOS JOIES



Naissances

Benjamin CHAUDET né le 18 Avril à Laval

Maeva FOUQUENET née le 7 Juillet à Chateau Gontier

Léa HOUTIN née le 21 Octobre à Chateau Gontier

Julie COCHERIE née le 10 Décembre à Laval

Mariage

Florence CHAUVIN et Christophe LETESSIER le 8 Août



SERVICES ET TARIFS

Photocopies

| | |
|-----------|--------|
| l'unité | 1 F |
| +de 50 | 0,50 F |
| Scolaires | 0,10 F |

Cartes de Pêche

| | |
|--|---|
| Cartes à la journée | 10 F la gaule |
| Majoration pour non acquittement du droit de pêche | :5 F soit la carte à 15 F |
| Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune à prendre à la Mairie | |
| | 120 F la carte pour deux gaules par personne |
| | 60 F la carte pour les enfants de moins de 14 ans |

LOCATION SALLE DES FETES

Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'augmenter de 3% les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} Janvier 1999, soit

| | |
|---|--------|
| Buffet campagnard jusqu'à 40 personnes | 327.00 |
| Buffet campagnard de 41 à 70 personnes | 390.00 |
| Buffet campagnard plus de 70 personnes | 473.00 |
| Buffet campagnard du midi au prix d'un repas en fonction du nombre de personnes | |
| Repas jusqu'à 40 personnes | 521.00 |
| Repas de 41 à 70 personnes | 586.00 |
| Repas de plus de 70 personnes | 716.00 |
| Vin d'honneur | 117.00 |
| Chauffage pour un vin d'honneur | 38.00 |
| Chauffage pour une autre location | 97.00 |
| Location pour une association communale chauffage compris | 260.00 |
| Location pour une association hors commune (chauffage non compris) | 327.00 |
| Location sonorisation | 100.00 |
| Vaisselle cassée ou perdue(l'unité) | 10.00 |

Deux locations gratuites par association communale en partant du 1^{er} Janvier de l'année en cours
La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour. Vous pouvez appeler tous les numéros d'urgence gratuitement .Pour utiliser le téléphone en dehors des services d'urgence , vous pouvez téléphoner avec une carte France Télécom

N° 02 43 91 76 88

SERVICES PUBLICS

la Mairie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h

le jeudi de 14 h à 17 h

le vendredi de 9h à 12h

RAMASSAGE GROSSES FERRAILLES Benne à disposition les 6 et 7 Mars

QUELQUES INFORMATIONS

RAPPEL REGLES DE SECURITE

Il est vivement conseillé aux piétons qui se rendent aux arrêts de car (le bourg ou le Plessis) de se munir d'un brassard fluorescent quand il fait sombre ou complètement nuit)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION OUEST DE CHATEAU GONTIER

Le Comité syndical a décidé d'engager une nouvelle tranche de travaux de raccordement au réseau d'eau potable pour les personnes non encore raccordées (maisons d'habitation, fermes) Les intéressés doivent se faire connaître en Mairie avant la fin janvier.

La Compagnie Générale des Eaux propose également à ses abonnés une assurance fuite moyennant une cotisation annuelle de 40 Frs TTC. La demande est à faire auprès de la CGE.

RECENSEMENT MILITAIRE

A partir du 1^{er} Janvier 1999, les jeunes filles et les jeunes hommes nés à compter du 1^{er} Janvier 1983 seront soumis à l'obligation de recensement à l'âge de 16 ans

Ils devront obligatoirement se présenter en Mairie le mois de leur naissance ou le mois suivant

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OFFICES RELIGIEUX

Le Père Jacques Bouttier a remplacé le Père Leroy

Pour les cérémonies religieuses, il faut s'adresser au presbytère de Cuillé

ECOLE DE MUSIQUE CLAUDE DE BUSSY

Calendrier des différentes manifestations prévues pour 1999

Mardi 19 Janvier Petite audition des élèves 20h La Chapelle Craonnaise

Vendredi 5 Février: Concert Chorale 20h30 Eglise Cossé le Vivien

Vendredi 12 Mars: Grande Audition d'ensemble: 20h30 salle des fêtes Quelaines

Mardi 6 Avril: Petite audition des élèves 20 h à Cosmes

Samedi 29 Mai : Concert des professeurs

Samedi 12 juin: Concerts d'orchestres 20h30 Astillé

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 1998

| | | |
|---|-------------|------------------|
| Restauration du « Puits de Lumière » dans l'église | | 327 000.00 F TTC |
| subvention reçue | 36 071.00 | |
| reste à recevoir | 114 709.00 | |
| la TVA sera récupérable en 2000 | | |
| Restauration Mausolée commun des curés au cimetière | | 23 209.00 F TTC |
| subvention reçue | 1 249.00 F | |
| reste à recevoir | 11 289.00 F | |
| la TVA sera récupérable en 2000 | | |
| Voirie 1998 | | 49 060.00 FTTC |
| subventions reçues DGE | 9 155 00F | |
| et Fond d'aide aux communes rurales | 14 352.00 F | |
| Parquet salle des fêtes | | 49 646.00 FTTC |
| Fond d'aide aux communes rurales | 15 824.00F | |
| Remplacement de 3 fenêtres à la Mairie | | 13 784.00 FTTC |
| Fond d'aide aux communes rurales | 4 824.00 F | |
| Acquisition jeux pour le terrain espace loisirs | | 15 677.44 FTTC |
| Subvention donnée par GROUPAMA | 5 000 .00 F | |
| Acquisition et échange terrain pour l'aménagement d'un parking | | 5 181.00 F |

PROJETS 1999

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Aménagement d'un parking près de la salle des fêtes | Estimation | 177 000.00 FTTC |
| (dont 48.000 F de subvention attendue) | | |
| Voirie | | |
| Chemin du Motayer | | |
| Renouvellement de la couche de roulement | | 20.000 00FTTC |
| Chemin des Freulonnières | | |
| Pose de buses | | 5 123.00 FTTC |

Assainissement

Réalisation de l'étude de terrain et commencement 1ère tranche de travaux fin d'année.

Logements

Deux pavillons neufs vont être construits par la Communauté de Communes de Cossé le Vivien lotissement de la Touche

CONCOURS MAISONS ET FERMES FLEURIES



Maisons avec jardin
visible de la rue

Maisons façades

Maisons isolées ou
fermes inscrites en Mairie

1) Mr et Mme CADOT H

Mr et Mme BELLAY L

Mr et Mme AUBRY
« la Queudrairie »

2) Mr et Mme GAROT P

Mme LESAULNIER

Mr et Mme SIMON
« La Juberdière »

3) Mr et Mme GUILLOMET C

Mme ARTU

Mr et Mme COURNEZ
« La Bourdonnais »

Mr HAMME

4) Mme BESNEUX

Mr et Mme LITTEE

Mr et Mme CHAUVIN
« Baronnerie »

5) Mr et Mme BELLEY R

Mr et Mme CHERRUAULT

Mr et Mme HOUTIN
« La Teillaie »

La Commune est inscrite tous les ans au Concours des villages fleuris

Voici les remarques du Comité du Comité Départemental du Tourisme

Le travail de la municipalité est de bonne qualité: propreté, plantations d'été bien composées et un bon entretien des arbres et arbustes. Les particuliers ont fait un effort important.

Nous vous encourageons à continuer dans ce sens en utilisant le plus possible les plantations en pleine terre, même dans des petits emplacements.

Encouragement du Jury

Objectif 99 : La collecte sélective.

Le Syndicat Mixte du Pays de Craon met en place à partir du 9 Janvier prochain, la collecte sélective de déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire.

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des trente dernières années, elle a été multipliée par 2 en France.

Les 27100 habitants du Pays de Craon produisent chaque année, plus de 9500 tonnes d'ordures ménagères, soit 350 kg/hab/an.

Qu'est que la collecte sélective ?

Dans la « collecte traditionnelle », tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec « la collecte sélective », vous séparez les emballages à recycler des autres déchets, puis vous les déposez au Point Recyclage de votre commune, ce qui permet de les recycler.

Notre commune sera équipée, pour le 9 janvier 1999, d'un Point Recyclage. (ou plus selon votre commune, voir le tableau)

Qu'est qu'un Point Recyclage ?

C'est un ensemble de 3 conteneurs, destiné à recevoir vos déchets ménagers à recycler. 3 conteneurs, 3 bandes de couleurs, 3 familles de déchets ménagers à trier pour recycler.

- Le conteneur à *bande verte* : Pour les bouteilles, les pots, et bocaux en verre.
- Le conteneur à *bande bleue* : Pour les journaux, magazines, catalogues, prospectus, les boîtes et sur emballages en carton.
- Le conteneur à *bande jaune* : Pour les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques et les briques alimentaires.

Notre Point Recyclage est installé sur (adresse de ou des emplacements de votre commune, Ex : la place de la mairie).

Avec la collecte sélective, nous avons tous à y gagner !

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers est de plus en plus stricte. Elle vise à favoriser des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. Elle permet de faire face au véritable problème de santé publique posé par l'élimination de nos ordures ménagères.

Protéger l'environnement.

Ainsi, la mise en décharge de déchets ménagers sera interdite en 2002 pour les déchets qui peuvent être valorisés. Et 2002, c'est demain.

Nous devons donc, dès maintenant, mettre en place des solutions nouvelles. Le recyclage en est une. Il contribue à la préservation de ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole. Mais attention, pas de recyclage sans tri, ni collecte sélective.

Maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets.

L'élimination des déchets (incinération, enfouissement) va générer des coûts de plus en plus élevés, compte tenu des contraintes techniques imposées par l'évolution de la réglementation. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme l'évolution des coûts de traitement.

Le syndicat mixte du Pays de Craon, vous fera parvenir un **GUIDE PRATIQUE DU TRI** au cours du mois de décembre. Conservez-le précieusement, il va vous servir !

De plus, le syndicat mixte du Pays de Craon va équipé son territoire de 5 déchetteries en avril 1999 .

Qu'est qu'une déchetterie ?

- Un espace clos et gardienné.
- Un gardien formé et accueillant qui pourra vous apporter tous les conseils utiles.
- Des horaires d'ouverture adaptés à la population.
- Des bennes pour y déposer :
 - Les gravats : La pierre, le béton, le sable, les ardoises.
 - Les ferrailles : Les produits métalliques, y compris les alliages, les gros électroménagers.
 - Les déchets verts : Les tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes.
 - Les cartons : les cartons d'emballages.
 - Les encombrants : Sommiers, matelas, plâtre, pneumatiques, etc...
 - Les huiles minérales (vidange), les huiles végétales (cuisine), les piles boutons, les batteries, les textiles, et les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, produits phytosanitaires).
- Un point Recyclage.
- Des filières de valorisation organisées.

Où ?

- Cossé-le-Vivien
- Craon
- Cuillé
- Renazé
- St Aignan/Roë

Qui ?

Les 5 déchetteries seront accessibles à tous les habitants du Pays de Craon.

Cossé le Vivien: ZA Les Platanes

Craon:route de Niaflès

LE RECENSEMENT

*Recensement de la population :
c'est pour bientôt !
En mars 1999*

*Quel est le nombre d'habitants, dans la commune,
le département, la région, le pays ?*

*Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages,
la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées,
les modes de transport ?*

*C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement
permet de répondre.*

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations oeuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par un agent recenseur recruté par la mairie. Il a reçu une formation et dispose d'une carte officialisant sa fonction. Il peut bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel il sera tenu sous peine de sanction.

Les personnes vivant en « communautés » (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la « photographie » est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen disparaît de la carte de France ! *Dés le 8 mars, réservez-lui le meilleur accueil.*



COMMUNAUTE DE COMMUNES COSSE LE VIVIEN

Formation -Action

Demandeurs d'emploi et développement local sur le territoire de la Communauté de Communes

Article rédigé par le groupe formation action et envoyé aux communes pour parution dans les bulletins municipaux

Depuis le 7 septembre, nous travaillons pour mener à bien la mission que les élus nous ont confiée: leur faire parvenir les préoccupations et les attentes des habitants afin de définir un projet pour notre territoire intercommunal. Après un temps de formation au diagnostic du territoire, nous sommes allés à la rencontre des acteurs économiques et sociaux de la Communauté de communes; qu'ils soient agriculteurs, commerçants, artisans, industriels, responsables d'associations, travailleurs sociaux et bien sûr, élus locaux, tous nous ont bien accueillis et nous ont livré leur vision du territoire, ses atouts et ses manques.

Ayant acquis une meilleure connaissance du pays où nous vivons, nous avons entrepris de formaliser des propositions pour améliorer la vie de tous en tentant de répondre à des préoccupations d'ordre économique, culturel ou social.

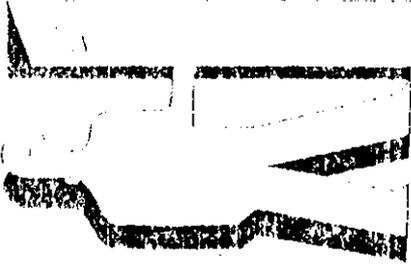
Certaines de ces propositions trouveront leur aboutissement à court terme ou à moyen terme et seront créatrices d'emplois directs ou indirects; d'autres seront peut être jugées utopiques, mais nous considérons que sans utopie, il n'y a pas d'avenir meilleur.

Au cours de notre travail, des propos nous ont été rapportés quant à l'image que véhicule notre groupe, mais aussi les demandeurs d'emploi en général: « des cas sociaux, des fainéants, des parasites, des gens sans compétences » Nous considérons ces propos comme indignes et révoltants, car nous sommes avant tout des citoyens, des citoyens debout et acteurs dans leur environnement.

Mais nous sommes aussi conscients que ces propos sont tenus par méconnaissance des difficultés des demandeurs d'emploi, et par peur de perdre soi même son emploi; aussi nous n'en tenons pas rigueur à ceux qui les tiennent. Nous les invitons seulement à réfléchir, à regarder autour d'eux et à se poser la question: « n'y a-t-il pas dans mon voisinage, dans ma famille quelqu'un que j'estime et qui connaît ou a connu le chômage? »

Si notre action au service de tous a pu à terme, vous amener à modifier votre regard, nous aurons la satisfaction d'avoir contribué à un peu plus de solidarité. C'est là pour nous l'essentiel.





Alpine

PERMANENCES

- ☞ Mercredi 9h30 à 11h30
- ☞ Jeudi 13h30 à 15h30
(sauf le 4^{ème} de chaque mois)
- ☞ Vendredi 9h30 à 11h30
(sauf le dernier de chaque mois)

☞ ALPINE travaille en partenariat avec les services sociaux, l'ANPE, le CEAS, les organismes de formation, les mairies de la Communauté de communes, et autres services.....

☞ ALPINE continue d'évoluer selon les besoins, les hommes et femmes qui la constituent

13, rue Saint-Jacques

COSSE-LE-VIVIEN



02.43.98.87.15

(un répondeur rappelle ces horaires)

A Association
L Locale
P Pour
I Initiatives
N Nouvelles
E Et Emplois

ALPINE

Service pour les plus de 26 ans

Service pour les moins de 26 ans

☞ Association créée en 1986 par des jeunes demandeurs d'emplois qui voulaient s'entraider pour trouver du travail!

☞ Dès Août 1987, les jeunes associent les maires du canton

☞ 1^{er} Février 1990 ALPINE devient, en plus, Relais de la MISSION LOCALE du bassin d'emploi de Laval

ALPINE relais de la MISSION LOCALE du bassin d'emploi de Laval

☞ Lieu d'écoute

☞ Lieu d'informations diverses

☞ Consultation, par Minitel, des offres ANPE sur l'ensemble des départements

☞ Programme régional des formations en Pays de la Loire et Bretagne

☞ Service C.V.

☞ Lieu :- d'écoute

- d'informations

- d'aide à l'orientation

☞ Prise en compte de la demande globale du jeune

qui peut concerner le logement, la santé, les

ressources, la recherche d'emplois et de formations

☞ Consultations des offres ANPE

☞ Programme régional et départemental des formations

☞ Service C.V.

En 1997 ALPINE prend un nouveau départ avec le projet de la Communauté de Communes

L'EAU, C'EST LA VIE

"on a vu des inondations trois années de suite, maintenant l'hiver on surveille la rivière" ; "l'eau ne coule plus l'été" ; "les poissons meurent par manque d'oxygène quand l'eau stagne avant les barrages" ; "l'eau sert aux agriculteurs, aux industries, à l'alimentation en eau potable" ; "le prix de l'eau est trop élevé" ; "il y a des nitrates et des pesticides, le traitement de l'eau est difficile" ; "personne n'a le temps de nettoyer les berges alors les arbres tombent dans la rivière" ; "c'est chouette de se promener en bateau sur la rivière".

Autant de remarques qui montrent que les problèmes liés à l'eau sont nombreux et complexes. Ils ne peuvent être résolus que de façon globale.

"L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général". Tel est le fondement de la loi sur l'eau du 03 janvier 1992. Elle a créé les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.).

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un document qui donne les objectifs d'une gestion équilibrée et globale de l'eau sur un bassin versant.

Le bassin versant est un territoire qui permet de considérer l'eau de la rivière mais aussi toutes les eaux qui vont s'infiltrer vers les nappes d'eau souterraines ou ruisseler vers les fossés, les petits cours d'eau jusqu'à la rivière principale.

Ainsi, le bassin versant de l'Oudon a une superficie de 1500 km², il concerne 101 communes des départements de la Mayenne (53), de Maine et Loire (42), d'Ille et Vilaine (3) et de la Loire Atlantique (3) soit 93 500 habitants.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est élaboré par une **Commission Locale de l'Eau (C.L.E.)** dont les membres sont des représentants des élus, des usagers, des riverains et des services de l'Etat. Sur le bassin de l'Oudon, la Commission Locale de l'Eau est en place depuis le 19 décembre 1997. Son Président est Monsieur Antoine GLEMAIN, Maire de Segré, son Vice-président est Monsieur Christian NAUDIN, Président du Syndicat de Bassin de l'Oudon à Craon.

Un bureau d'étude va faire un état des lieux sur l'ensemble du bassin. Des réunions d'information et d'échanges seront organisées, dans sept sous-bassins, avec les représentants des élus, des usagers et des riverains. Sur cette base, le bureau d'étude proposera des objectifs pour l'aménagement du bassin de l'Oudon qui seront discutés par les membres de la C.L.E.

Ensuite, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sera rédigé par la C.L.E. et enfin validé par les Maires des 101 communes et par l'autorité administrative.

Ce schéma sera mis à disposition dans les mairies des 101 communes pour recueillir l'avis de tous avant approbation par arrêté préfectoral.

Le Syndicat Mixte du Pays Segréen assure le secrétariat administratif et technique de la Commission Locale de l'Eau, il a recruté à cet effet un animateur/coordonateur dans le cadre des emplois-jeunes.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur la procédure S.A.G.E. et plus particulièrement sur le S.A.G.E. du bassin de l'Oudon vous pouvez contacter Mlle DUGAST au 02 41 92 52 79.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



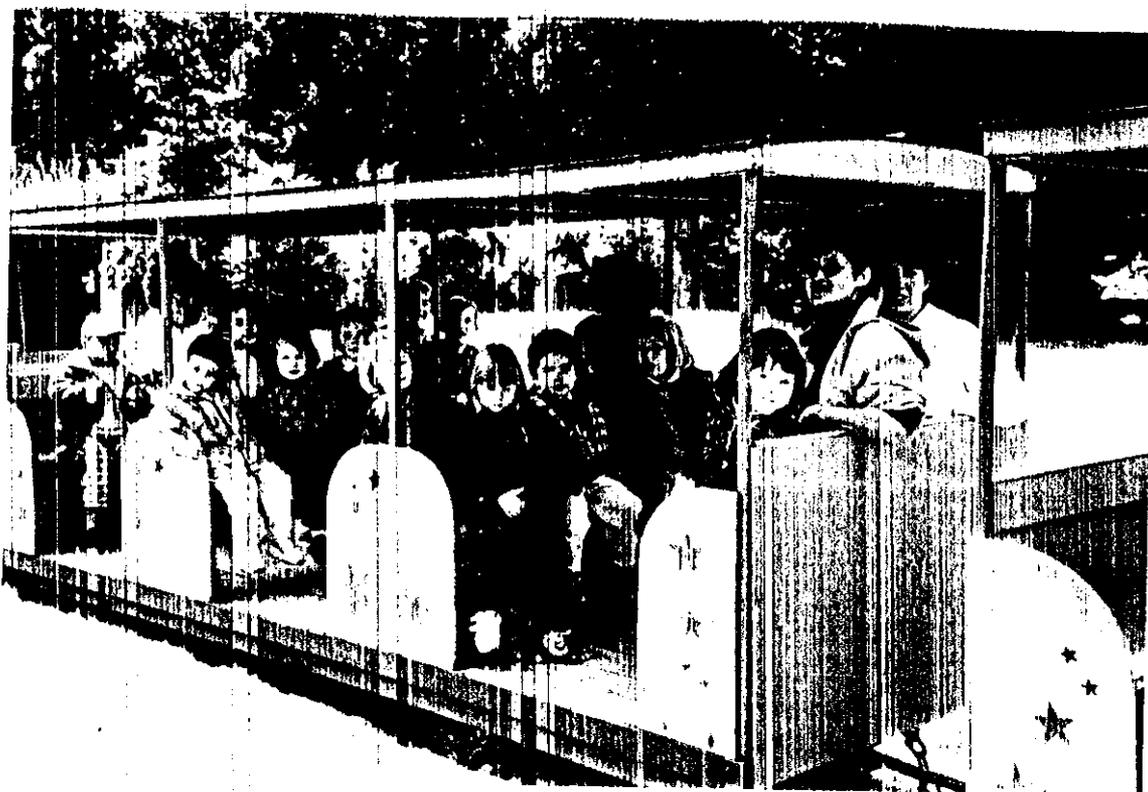
Club de la Bonne Entente

Au 31 Décembre 1997, notre club comptait 43 adhérents; en cours d'année nous sommes passés de 43 à 45 adhérents, nous avons bon espoir de passer à 55 adhérents en 1999. « La Famille grandie ». Comme autrefois, nous continuons la belote les jeudis après midi avec une moyenne de douze joueurs. Tous les adhérents étaient réunis pour la galette des rois le 15 Janvier 1998, les crêpes furent repoussées au 26 Février, avec le concours de belote individuel pour sélectionner les 4 meilleurs pour le concours cantonal. Le deuxième jeudi de chaque mois a eu lieu l'après midi dansante, le repas du CCAS offert au plus de 62 ans a eu lieu le 29 Mars avec l'aide comme chaque année du Comité des Fêtes. En avril le concours éliminatoire de belote a eu lieu à Cossé le Vivien. Le 29 Mai, journée détente à Quelaines avec différentes animations. Le 3 Juin, nous avons organisé un voyage à LUSIGNY NOROLES où nous avons visité le musée de la basse cour vivante et le parc zoologique de CERZA et au retour visite de la Basilique de LIZIEUX.

Le 24 Juin, fête de l'amitié départementale au parc des loges avec animations multiples. le 4 septembre a eu lieu le repas du club, la participation était presque totale, le pot au feu était le 3 décembre et la bûche de Noël le 17 décembre.

Meilleurs vœux à tous les habitants de la Commune

NOTRE ECOLE



L'Association des Parents d'élèves et la Directrice adressent à toute la population leurs meilleurs voeux pour 1999. A l'approche de l'an 2000, que pouvons nous souhaiter de plus que ce que 1998 nous a apporté?

- joie partagée avec les enfants lors des différentes manifestations organisées avec l'aide d'autres associations, notamment l'Arbre de Noël du 19 Décembre
- bonheur de voir nos enfants s'épanouir dans un univers scolaire certes restreint mais certainement pas moins enrichissant
- prospérité: pour cela nous comptons sur vous tous qui nous manifestez votre sympathie et votre soutien lors de notre traditionnelle soirée Poule au Pot(le 18 Avril)

Cette année écoulée a également été l'occasion de:

- participer à différents spectacles comme le festival de l'humour à Cossé le Vivien et au petit cirque qui est venu à Cosmes pour une séance partagée avec les enfants de l'école de Cosmes,
- visiter une ferme, nous remercions chaleureusement les personnes qui nous ont reçu à bras ouverts.
- voyager au Pays des Contes de BELLEFONTAINE. Les enfants étaient ravis de prendre le car et le petit train.

Comme vous le voyez, une année bien remplie pour tous s'est achevée, une autre commence.

NB Pour les inscriptions des enfants, vous pouvez appeler au 02 43 98 93 54 à tous moments. M^{me} Bouleau vous répondra.

ASSOCIATION SPORTIVE LA CHAPELLE CRAONNAISE



Le bureau de l'A.S La Chapelle Craonnaise vous souhaite une bonne et heureuse année 1999.

Pour la saison 98/99, le club compte 34 licenciés

L'équipe A évolue cette année en deuxième division, grâce à leur détermination de l'an passé.

L'équipe B s'achemine en 3^{ème} division en se maintenant au milieu de tableau.

Le bureau remercie les sponsors, les supporters ainsi que les bénévoles qui témoignent leur fidélité au Club. Ajoutons que Mr Lionel Planchard a obtenu son examen d'arbitre de district, ce qui permet à l'équipe A d'avoir 4 mutés. L'ASCC l'en remercie.

Composition du bureau

| | |
|---------------------------------|---------------------------|
| Président d'honneur | Houtin Michel |
| Président | Aubert Olivier |
| 1 ^{er} vice Président | Bonzami Jean Luc |
| 2 ^{ème} vice Président | Saudrais Christian |
| Secrétaire | Saudrais brigitte |
| Secrétaire adjoint | Guillomet Claude |
| Trésorier | Aubert Loic |
| Trésorier adjoint | Bourgeois Marie Françoise |

Membres

Gohier Michel(entraîneur)
Bannier Franck
Chaudet Didier
Poultier Jean Michel
Bourgeois Valéry
Moriceau Claude
Planchard Lionnel
Bannier Luc
Prampart Jean Marc

LE COMITE DES FETES



L'année 1998 qui vient de s'achever fut surtout marquée par le trentième anniversaire de la création du Comité de Fêtes. Le fait marquant s'est déroulé en juillet, lors de l'assemblée annuelle, par le championnat de cyclisme juniors des Pays de Loire et par la coupe du Monde de football en France.

Quelques mouvements au sein du bureau lors de l'assemblée générale; la réélection de notre président Bertrand CHAUDET, le départ de quatre membres, Olicier Grimault, Maurice LEMESLE, notre dévoué trésorier qui a tenu nos comptes avec zèle durant plusieurs décennies, Thierry Métairie et Edouard Simon.

Deux arrivées seulement: Philippe AGACHE et David CHOLLET. Remerciements à tous ces dévoués.

Les manifestations de cette année débiteront par la soirée COUSCOUS le 20 Février prochain dans la salle des fêtes communale animée par un orchestre réputé.

L'été ne serait pas l'été sans l'assemblée communale le 10 et 11 juillet, avec concours de pêche, courses cyclistes, fête champêtre et soirée pyrotechnique.

Le concours de belote des 12, 13 et 14 Novembre donnera aux joueurs et amateurs de cartes, l'occasion de « taper le carton »

le Président et tous les membres du bureau, remercient très vivement toutes les personnes qui de près ou de loin, ont participé à l'élaboration de ces fêtes et à leur bon déroulement

Bonne année 1999 à tous

Le tennis de table, c'est
finalement !
WlaohHhH!!!!!!



Classement

| | Pts | J | V | N | D |
|--------------------------|-----|---|---|---|---|
| 1Chapelle-Craonnaise | 23 | 8 | 7 | 1 | 0 |
| 2Montigné ISL | 17 | 8 | 6 | 1 | 1 |
| 3St Martin-Lucy-l'Évêque | 10 | 8 | 6 | 0 | 2 |
| 4Montjean IT | 19 | 8 | 5 | 1 | 2 |
| 5Frenze AS | 17 | 8 | 5 | 0 | 3 |
| 6Craon ES | 13 | 8 | 3 | 1 | 4 |
| 7Laigné AST | 14 | 8 | 3 | 0 | 5 |
| 8Nudé TTC | 14 | 8 | 3 | 0 | 5 |
| 9Quelaines IT | 8 | 8 | 0 | 0 | 8 |
| 10Exempt | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 |

| | Pts | J | V | N | D |
|----------------------|-----|---|---|---|---|
| 1Chapelle-Craonnaise | 22 | 8 | 7 | 0 | 1 |
| 2Bele-Craonnaise | 11 | 8 | 6 | 1 | 1 |
| 3Laigné AST | 20 | 8 | 5 | 2 | 1 |
| 4Nudé TTC | 19 | 8 | 5 | 1 | 2 |
| 5Montjean IT | 17 | 8 | 4 | 1 | 3 |
| 6Craon ES | 16 | 7 | 4 | 1 | 2 |
| 7St Quentin Angée | 11 | 8 | 3 | 0 | 5 |
| 8Bazouges LS | 10 | 8 | 1 | 0 | 7 |
| 9Simple ES | 9 | 7 | 1 | 0 | 6 |
| 10Exempt | 0 | 8 | 0 | 0 | 8 |

TENNIS DE TABLE

Toute l'équipe de Tennis de table de la Chapelle Craonnaise vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1999

Le Club de Tennis de table progresse beaucoup.

Au sein du groupe nous avons découvert une meilleure qualité de jeu ce qui se confirme puisque les deux équipes sont premières de leur groupe.

L'équipe féminine progresse: Marie Françoise est passée en classement individuelle : 70 féminine.

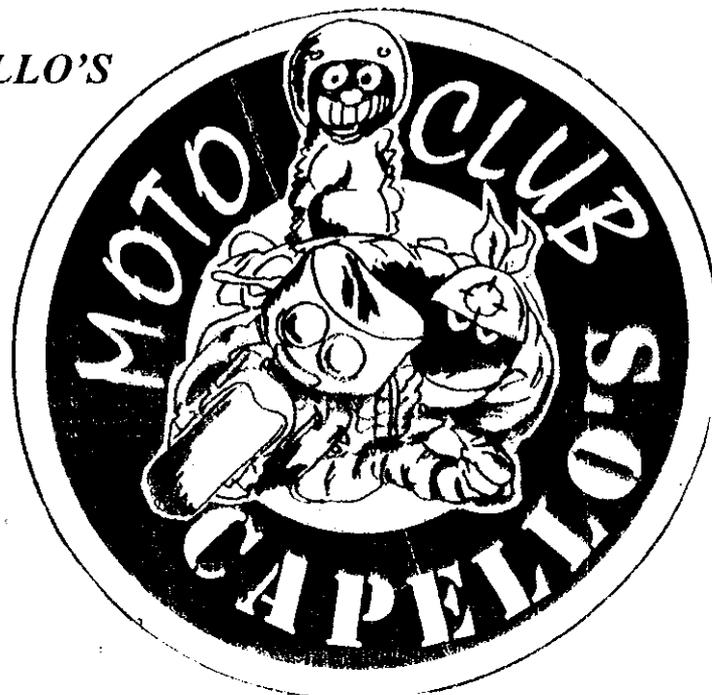
L'ambition de cette année est d'accéder à l'échelon supérieur pour la D4 et D6 et d'encourager l'équipe féminine.

Salutations sportives.

MOTO CLUB CAPELLO'S

Le moto-club capello's dernier né des associations de la commune vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1999

Notre association regroupe des motards, dans le but de vivre notre passion, d'échanger nos différentes connaissances, techniques, pratiques et théoriques. Nous comptons pour l'instant 13 motards dont deux femmes et nous souhaitons que notre club s'élargisse à l'avenir



FAMILLES RURALES ATHHE LA CHAPELLE CRAONNAISE

Depuis quelques années des personnes de La Chapelle Craonnaise se sont jointes à Familles Rurales d'Athée.

Cette association donne la priorité à des activités qui favorisent un dynamisme parmi les habitants des communes rurales.

« Garder vie à notre commune et que chacun soit actif là où il est »

L'objectif de l'union de ces deux communes est de poursuivre ensemble des activités afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes.

Les activités proposées dans chacune des deux communes sont ouvertes à tous.

exemple: à La Chapelle Craonnaise

cuisine à Noël et à Pâques

activités manuelles pour les enfants

à Athée

activités manuelles tous les lundis après midi (tableau, abat jour de sable coloré, foulard de soie, cadre vieilli, etc...)

cinéma 6 séances environ

centre aéré et camp

Pour toutes informations, vous pouvez contacter

Mme COURNEZ Agnès tél 02 43 07 58 31

Mme MORICEAU BALEME Roselyne tél 02 43 98 29 79

Mme VALLEE Elizabeth tél 02 43 06 35 69

Mme FOUQUENET Justine tél 02 49 98 53 27

Dates à retenir:

-7 Février

cinéma « Mookie »

-24 Février

cinéma « Moïse Prince d'Égypte »

-Fin mars

soirée cuisine

-12 Avril

activité Pâte à sel et béton cellulaire

AMICALE MUTUELLE D'ENTRAIDE DE LA COMMUNE

responsables de groupe pour l'année 1999

GROUPE 1 JOUAULT Thierry

GROUPE 2 HOUTIN Paul

GROUPE 3 PAILLARD Paul

GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Le bureau de La Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 1999.

La lutte collective pour la destruction des ragondins ou rats musqués, campagne 98-99 est terminée. Elle reprendra en fin d'année.

Les justificatifs pour les primes contre les nuisibles sont à remettre chez Paul Paillard pour le mois de juin.

Au cours de la dernière battue, le 16 Janvier, un renard a été tué mais la météo n'a pas été favorable à ce genre d'exercice.

Le bureau remercie toutes les personnes pour la bonne organisation de cette association.

CALENDRIERS DES FETES 1999



| | |
|--------------------------------------|--|
| Samedi 9 Janvier | Galette des Rois A.S Football |
| Samedi 20 Février | Soirée COUSCOUS Comité des Fêtes |
| Samedi 20 mars | Repas des Anciens |
| Lundi 5 Avril | Tournoi de Foot A.S.C.C |
| Samedi 17 Avril | Soirée Poule au Pot A.P.E.L |
| Samedi 22 Mai | Soirée Théâtre A.P.E.L |
| Samedi 10 Dimanche 11 Juillet | Assemblée Communale |
| Vendredi 24 | |
| Samedi 25 Septembre | Concours de belote A.S. Football |
| Samedi 6 Novembre | Soirée Gastronomique A.S Football |
| Vendredi 12 Samedi 13 | |
| Dimanche 14 Novembre | Concours de belote Comité des Fêtes |
| Samedi 18 Décembre | Arbre de Noel de l'Ecole |